



REPUBLIQUE FRANCAISE
TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE DE GIROMAGNY
Registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 28 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N° 4774
Date de la convocation : 23/11/2024
Objet : Ambassadeur Territoire du Lion

Membres du conseil municipal : 23
Membres en exercice : 22
Membres présents : 12
Membres absents : 8
Membres absents représentés : 2
Membres votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Giromagny dûment convoqué par voie dématérialisée le vingt-trois novembre, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian CODDET, Maire. Il est procédé à l'élection du secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, après s'être proposé, Rolland PRENEZ est désigné secrétaire de séance. Il fait l'appel. Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h05.

Membres présents (12) : Christian CODDET – Jean-Louis SALORT- Marie-Noëlle MARLINE - Elisabeth WILLEMAIN - Christian ORLANDI - Patrick DEMOUGE - André SCHNOEBELEN - Marina AERENS - Patricia VUILLAUMIE - Pascal DI CATERINA - Roland PRENEZ - Liliane BROS-ZELLER

Membres absents représentés (2) : Christophe DUNEZ représenté par Christian ORLANDI - Louis MARLINE représenté par Marie-Noëlle MARLINE

Membres absents (8) : - Mathieu CREVOISIER - Charlène DIDIER - Christophe GILLET – Jacques MONNIN - Julie RAUSHER - Barbara NATTER - Ayse YAZICIOGLU - Françoise NICOLET

Le Territoire de Belfort inspire à ses habitants un fort sentiment d'appartenance et de fierté qui s'est accru depuis les festivités du Centenaire. Le Département a souhaité lancer un réseau des Ambassadeurs du Territoire de Belfort afin d'entretenir et de développer la notoriété de notre Département.

Ce réseau a pour objectif de créer une cohésion et de fédérer l'ensemble des membres autour de valeurs communes pour renforcer l'attractivité du Territoire et contribuer à son rayonnement.

Ainsi, par courrier du 8 novembre 2024, le président du Département, a proposé aux communes, acteurs emblématiques de notre Territoire, de souscrire à la charte des Ambassadeurs afin de promouvoir le Territoire du Lion, ses richesses, ses savoir-faire et la diversité de son offre.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier et après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- D'approuver la signature de la charte des Ambassadeurs du Lion par Monsieur le Maire

Le Maire

Christian CODDET